

**En janvier 2010, le ministère de l'Éducation nationale rémunère 979 800 personnes\* dont 839 400 appartiennent au secteur public et 140 500 au secteur privé sous contrat. 87 % de ces personnels sont des enseignants.**

**E**n janvier 2010, le ministère de l'Éducation nationale rémunère 979 800 personnes sur crédits d'État : 852 900 sont enseignants au titre du secteur public et du secteur privé sous contrat soit 87 % de l'ensemble du personnel, dont 484 000 exercent dans le second degré. 126 900 personnes assument des fonctions administratives, techniques, d'encadrement, d'éducation, d'orientation et de surveillance. 68 900 assistants d'éducation et assistants pédagogiques interviennent également dans les établissements. À ces personnels s'ajoutent ceux dépendant d'autres ministères (Agriculture, Défense, Santé) ou d'organismes privés qui participent à la formation des quelque 12 millions d'élèves.

Deux tiers de ces personnels sont des femmes et leur part continue à progresser. Elles sont plus nombreuses dans l'enseignement scolaire privé (74 %) que dans le public (68,2 %), avec une présence toujours plus forte dans le premier degré privé (91 % contre 81,5 % dans le public) que dans le second degré (65,8 % contre 57,6 %). Elles dominent largement parmi les personnels sociaux et de santé (96 %), les personnels administratifs de catégorie B (secrétaires 83 %) ou de catégorie C (adjoints 92 %).

Aux côtés des enseignants, dans les établissements mais aussi dans les services académiques et en administration centrale, d'autres personnels assument des fonctions de direction, d'inspection, d'éducation, d'assistance éducative. Ils sont chefs

d'établissement, conseillers principaux d'éducation, conseillers d'orientation – psychologues, documentalistes ou personnels administratifs, techniques, médecins ou infirmiers, assistants de vie scolaire.

De janvier 2006 à janvier 2009, la forte diminution des personnels non enseignants est largement liée au passage sous la tutelle des collectivités territoriales des personnels ouvriers et des adjoints techniques des établissements d'enseignement. À partir de 2010, l'effectif semble se stabiliser. Pour les enseignants, les évolutions sont surtout sensibles dans le second degré où, après une période de hausse régulière, les effectifs baissent à partir de la rentrée 2004.

*\* Le personnel recensé est le personnel en activité, rémunéré au titre du ministère de l'Éducation nationale sur les programmes LOLF. Loi organique du 1<sup>er</sup> août 2001, mise en application le 1<sup>er</sup> janvier 2006, relative aux lois de finances, qui remplace l'ordonnance du 2 janvier 1959 qui régissait les finances de l'État. Elle modifie profondément les règles budgétaires et comptables de l'État. La LOLF se décline en missions, programmes et actions. Un programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère. Ne sont pas pris en compte les personnels rémunérés sur ressources propres des établissements privés hors contrat ni les personnels du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.*

Source : Exploitation en janvier 2010, d'une extraction de l'infocentre POLCA (Pilotage opérationnel de la LOLF en administration centrale et en académie) alimenté par les bulletins de salaire. Champ : France métropolitaine + DOM – secteurs public et privé sous contrat pour les enseignants, public pour les autres personnels (les personnels administratifs, techniques ou d'encadrement dans le secteur privé sous contrat sont rémunérés sur « forfait d'externat »).

## 01 Évolution des effectifs des personnels de l'Éducation nationale (hors enseignement supérieur et établissements de formation)

Années	Enseignants*			Administratifs, techniques, d'encadrement, surveillance	Total	Aides-éducateurs et assistants d'éducation, assistants pédagogiques**	Part des enseignants
	Public	Privé	Total				
2000	734 977	139 650	874 627	249 762	<b>1 124 389</b>	61 470	77,8 %
2005	742 621	144 940	887 561	238 262	<b>1 125 823</b>	51 287	78,8 %
2006	739 112	144 909	884 021	228 786	<b>1 112 807</b>	58 197	79,4 %
2007	734 446	144 501	878 947	170 915	<b>1 049 862</b>	60 635	83,7 %
2008	726 583	143 440	870 023	139 038	<b>1 009 061</b>	61 393	86,2 %
2009	715 599	141 661	857 260	128 313	<b>985 573</b>	67 538	87,0 %
2010	712 453	140 454	852 907	126 915	<b>979 822</b>	68 949	87,0 %

\* Enseignants dans les établissements des premier et second degrés public et privé (non compris stagiaires IUFM)

\*\* En 2010, 5 463 assistants pédagogiques et 63 486 assistants d'éducation. Les derniers aides-éducateurs sont recensés sur l'année scolaire 2006-2007

Source : MEN-DEPP

## 02 Répartition des effectifs des personnels de l'Éducation nationale en janvier 2010

Type de personnel	Effectifs
Enseignement scolaire du premier degré public	323 445
Enseignement du premier degré privé	45 483
Enseignement scolaire du second degré public	389 008
Enseignement du second degré privé	94 971
<b>Total Enseignants</b>	<b>852 907</b>
Personnel administratif, technique, d'encadrement et de surveillance*	126 424
Aides-éducateurs et assistants d'éducation	68 949
<b>Total</b>	<b>1 048 280</b>

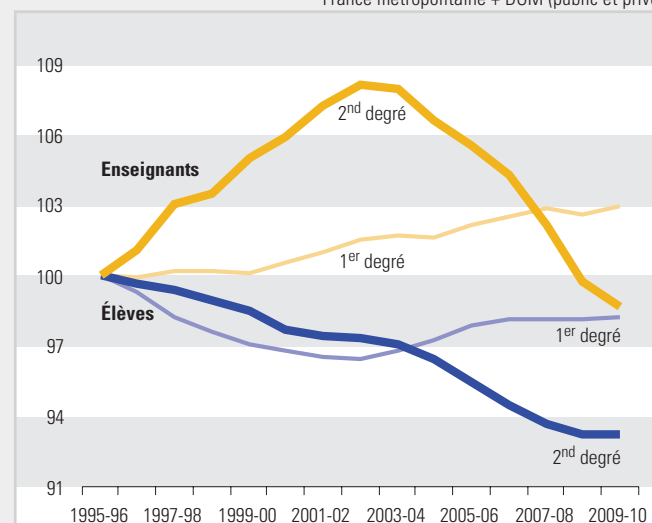
\* Non compris personnels rémunérés sur le chapitre de l'enseignement supérieur et de la recherche, en poste à l'administration centrale

Source : MEN-DEPP

## 03 Évolution des effectifs d'élèves et d'enseignants (1995-2009)

en indice base 100 en 1995

France métropolitaine + DOM (public et privé)



Source : MEN-DEPP